



FORMATION

Je chiffre mon projet : je m'approprié une méthode

Judi 7 et Judi 21 juin 2018

à la maison de l'agriculture à Annecy (52, avenue des îles)

Intervenant : Nicolas Saussaye, formateur à l'AFOCG des Alpes



Vous commencez à bien avancer dans votre projet d'installation mais vous ressentez le besoin d'être accompagné-e pour le chiffrage ? Vous vous posez encore des questions concernant la comptabilité ou la gestion ? Ces deux journées vous permettront d'avancer dans vos compétences et connaissances et dans l'étude de la faisabilité de votre projet.

L'objectif de cette formation est de permettre aux participants de comprendre les documents de comptabilité/gestion nécessaires au bon pilotage d'une ferme, leur utilisation dans le cadre d'un chiffrage prévisionnel, et de savoir recueillir des chiffres fiables et les utiliser afin d'apprécier la viabilité de leur projet.

Renseignément

Inscription

Manon Robert
(responsable de stage)
04 50 88 18 47
addear74@gmail.com

Programme

Voir au dos

Modalités financières

Pris en charge
par VIVEA



PROGRAMME

JE CHIFFRE MON PROJET : JE M'APPROPRIE UNE METHODE

Pensez à vous inscrire auprès de l'ADDEAR 74 (date limite d'inscription le 30 mai) et n'hésitez pas à nous contacter pour toute information supplémentaire.

1ER JOUR – JEUDI 7 JUIN 2018 (9H30 - 17H30)

- ▶ Définir ses objectifs et ses hypothèses de travail pour démarrer le chiffrage de son projet (revenu, calendrier de production, choix techniques, organisation du travail, temps de travail...)
- ▶ Recenser les informations nécessaires au chiffrage du projet et savoir les organiser et où aller les chercher
- ▶ Découvrir l'outil de gestion permettant de démarrer le chiffrage de son projet et se l'approprier.

2EME JOUR – JEUDI 21 JUIN 2018 (9H30 - 17H30)

- ▶ Mettre en musique les chiffres collectés à l'issue du 1^{er} jour, les affiner, se poser les questions relatives à l'imposition, la TVA, la MSA, les aides, etc.
- ▶ Établir un plan de financement
- ▶ Analyser la faisabilité de son projet et définir un plan d'action

Pré-requis : Les stagiaires devront être à jour de leur cotisation VIVEA ou avoir obtenu une attestation "candidat à l'installation" de la part du Point Info Installation avant la formation.

Méthodes pédagogiques : Les méthodes utilisées s'attacheront à faire une place importante aux situations individuelles des participants et seront le plus souvent le point de départ d'une réflexion collective ou d'un apport théorique.

Mode d'évaluation de la formation : Questionnaire individuel et remise d'une attestation en fin de formation.

**Une formation vivante et collective
avec un intervenant à l'écoute de
vos projets individuels !**